

# Les Echos

## ENTREPRISES & MARCHÉS

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 MAI 2009

www.lesechos.fr

17

### L'ESSENTIEL

**Bouygues Telecom.** Le troisième opérateur marie mobile et Internet dans un seul forfait. Lire page 22

**Gestion.** Le liquidateur de Madoff demande la restitution de 7 milliards de dollars. Lire page 30

**Les Echos patrimoine.** ISF : tout ce qu'il faut savoir pour faire sa déclaration. Lire pages 39 à 45

**Les Echos week-end.** Exposition : l'art illuminé de William Blake. Lire pages 46 et 47

**Tête d'affiche.** Les crèches Léa et Léo gardent les enfants des salariés. Lire page 18

### TENDANCES

## L'engouement pour le nautisme reste intact

Alors que l'industrie du nautisme est frappée de plein fouet par la crise, avec des camets de commandes en chute libre, la pratique des sports nautiques reste, en revanche, une activité dont les Français sont friands. Pour preuve, le succès prévisible de la Fête du nautisme qui célèbre ce week-end sa dixième année. La Fédération des industries nautiques à l'origine de cette manifestation, attend, comme l'an dernier, plus de 500.000 visiteurs. Cette année, les sites accessibles gratuitement au public pour pratiquer ou s'initier à un sport nautique seront au nombre de 525, soit 5 % de hausse par rapport à 2008.

« Dans la morosité ambiante, nous avons été agréablement surpris de faire cette constatation », reconnaît Alain Auton, directeur de la Fête du nautisme. Voile, canoë kayak, kitesurf, planche à voile, bodyboard, week-end au fil de l'eau en pénichettes, voire rafting, les personnes décidées à « se mettre à l'eau » ce week-end pourront découvrir la variété d'activités qu'offre aujourd'hui ce secteur. De nouvelles pratiques ont vu le jour au cours des dernières années. Elles connaissent un développement très porteur, comme le kitesurf ou le buggy, planche ou char à voile tracté par une aile. D'autres, plus inattendues, sont plus accessibles. « Il y a un petit eroune

### La participation à la Fête du nautisme



monde, on a enregistré un arrêt net des locations en septembre. Puis le marché s'est repris au Salon, et l'on rattrape aujourd'hui une partie du retard », analyse Patrick Demarcel, gérant de Vent Portant, à La Rochelle. Il admet néanmoins que le bilan de la saison 2009 devrait afficher une baisse de l'ordre de 20 % par rapport à l'an dernier.

### Attirer de nouveaux pratiquants

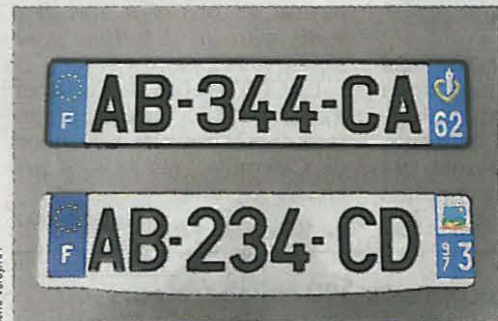
Phénomène identique dans la location de pénichettes de rivière, marché totalement déserté par les Britanniques et les Allemands. « Les autres années, notre carnet de commandes était plein en mai. Cette année, on constate que la clientèle française est la seule à venir »,

### LA BOURSE À PARIS + 0,11 %

## Le CAC 40 peine à remonter

La bonne tenue de Wall Street a permis à l'indice de rebondir après trois séances négatives. Les opérateurs ont digéré plusieurs résultats de sociétés décevants.

La Bourse de Paris s'est redressée péniblement hier, malgré trois séances négatives depuis lundi. Indécis tout au long de la journée, le CAC 40 a gagné 0,11 % en clôture, à 3.156,29 points. Le volume d'affaires a totalisé environ 3,2 milliards d'euros sur les quarante plus gros titres de la cote. L'indice ne doit ce maigre rebond qu'à la bonne tenue de Wall Street, qui a pourtant enregistré un nombre hebdomadaire record de demandes d'allocations au chômage, preuve que le marché de l'emploi continue à se dégrader. Les mauvais résultats publiés en Europe ont également dépit le marché. La banque belge KBC a accusé sa troisième perte trimestrielle d'affilée. En France, Natixis a dévisé de 13,57 % après l'annonce d'un déficit de 1,8 milliard d'euros. Les analystes de Société Générale conseillent désormais de « vendre » le titre. Crédit Agricole a cédé 0,34 %. Le bénéfice net de la banque a baissé de 77 % sur les trois premiers mois de l'année, soit plus que prévu par le consensus. Les investisseurs ont aussi sanctionné Bouygues (-2,68 %), dont le chiffre d'affaires à fin mars a baissé de 2,3 %. Sa filiale TF1 (-2,61 %) a revu la veille au soir ses anticipations de revenus pour l'année. Autre déception, le spécialiste des services sismiques CGG Veritas a vu son carnet de commandes maigrir de 25 %. Le titre a lâché 6,59 %. Parmi les rares bonnes nouvelles, le groupe Aéroports de Paris (+4,7 %) affiche, lui, une hausse de 4,8 % de ses revenus sur trois mois. Eutelsat a



**Automobile.** Le marché européen en recul pour le douzième mois d'affilée. Lire page 19

**Richemont.** Le numéro deux du luxe anticipe une mauvaise année 2009. Lire page 20

## Les crèches Léa et Léo gardent les enfants des salariés



Hérouville-  
Saint-Clair

DE NOTRE  
CORRESPONDANT  
À CAEN.

**Située près de Caen, la société Léa et Léo crée et gère des crèches pour des entreprises ou des collectivités. La récente ouverture au privé a permis à Frédéric Thomas et Eric Delbergue de se lancer dans cette nouvelle activité.**

Dans l'agglomération caennaise, deux crèches de la société Léa et Léo accueillent déjà des dizaines d'enfants, dès l'âge de deux mois et demi. La première, baptisée « Au Bord de l'eau » à Hérouville-Saint-Clair, a ouvert ses portes en septembre 2007 tandis que celle des « P'tits Pots rouges », implantée à Colombelles, était inaugurée en novembre dernier. A Strasbourg, le permis de construire de la troisième est déposé. D'autres sont en projets ou en pourparlers dans plusieurs régions de France. « Seulement 9 % des enfants de moins de 3 ans sont accueillis en crèche. Ce déficit chronique oblige les parents à recourir à des modes de garde mal connus et parfois subis », constatent Frédéric Thomas et Eric Delbergue, créateurs et gestionnaires de crèches d'entreprise et de collectivité. C'est en 2003 que l'idée apparaît. « Cette année-là, une conférence nationale de la famille a lancé un plan de créations de places de crèche et autorisé l'ouverture au secteur privé afin de compléter l'offre publique. Cela

*rendait possible un financement public pour des crèches privées. Sans oublier le crédit d'impôt familles en faveur des entreprises », se souvient le nouveau chef d'entreprise.*

Ancien cadre commercial export dans une grande société, Frédéric Thomas aspire à autre chose, confronté lui aussi à la garde de sa deuxième fille. L'homme découvre alors les textes de loi, les décrets, le contrat enfance et jeunesse, ouvert par la CNAF aux entreprises et qui va régir sa nouvelle activité. « *Quand on travaille à l'international, il faut aussi s'adapter à l'environnement du pays, à ses réglementations. Alors, tous ces textes ne m'ont pas dérangé.* »

La solution clefs en main séduit les premières entreprises d'un parc tertiaire particulièrement dynamique d'Hérouville, Citis. « *Nous proposons des crèches monoentreprises, interentreprises, municipales à gestion déléguée ou mixtes, réunissant collectivités et entreprises, sous la direction d'une infirmière puéricultrice* », résumant les deux entrepreneurs. Déjà, une trentaine d'emplois ont été créés. Le chiffre d'affaires de la société est de 1,2 million d'euros pour 2008 et devrait atteindre 1,6 million en 2009. « *Nous décidons d'investir en fonction du potentiel des entreprises et du dynamisme de la collectivité* », souligne Eric Delbergue. A chaque établissement son projet pédagogique et son projet d'aménagement, « *qui répondent aux normes les plus strictes de la petite enfance* ». A chaque fois, un projet pédagogique accompagne l'ouverture de l'établissement.

PHILIPPE LEGUELTEL